



Ville d'Esch-sur-Alzette
Secrétariat

Date de l'annonce publique de la séance:
03.12.2009
Date de la convocation des conseillers :
03.12.2009
point de l'ordre du jour no:
13

Délibération du Conseil Communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette

Séance publique du 11 décembre 2009

Présents: Mutsch, bourgmestre, Braz, Hinterscheid, Tonnar, échevins,
Hannen, Jaerling, Hildgen, Knaff, Codello, Zwally, Weidig,
conseillers,
Clement, secrétaire communal.

Absents : Spautz, échevin, Marold, Hoes, D'Amico, Hoes,
Becker, Baum, conseillers communaux

COMMUNAUTÉ DE DISTRICT
70 21 DEC. 2009
Luxembourg

Le Conseil Communal;

Objet: Autorisation au collège des bourgmestre et échevins d'ester en justice

Considérant que Madame Monika Felten, locataire d'un appartement sis 15, rue St Gilles à Esch-sur Alzette redoit à ce jour la somme de € 4.191.- à titre d'arriérés de loyer pour la période de janvier 2009 à novembre 2009 ;

Considérant que le collège des bourgmestre et échevins se propose de poursuivre Madame Felten en justice ;

Vu sa requête en matière de bail à loyer ;

Vu l'article 83 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins et après en avoir délibéré conformément à la loi ;

d é c i d e
à l'unanimité

d'autoriser le collège des bourgmestre et échevins à représenter l'administration communale en justice devant les tribunaux pour régler le litige l'opposant à Madame Monika Felten.

ESCH Esch/Alzette, le
- 5 JAN. 2010

En séance

date qu'en tête

Esch-sur-Alzette, le 18.12.2009.
Pour expédition conforme,
Le secrétaire communal,

Le bourgmestre,

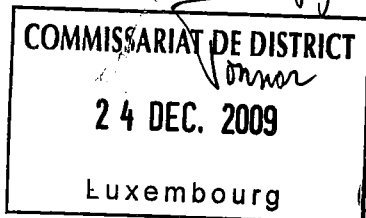
suivent les signatures

N° 154/09/242

Retourné à Monsieur le Commissaire
de district à Luxembourg après en avoir
pris connaissance.

Luxembourg, le 23 DEC. 2009

Pour le Ministre de l'Intérieur et
à la Grande Région,
Le Conseiller de Gouvernement 1^{ère} classe,



A d'ontel